

---

## Erratum

---

### Erratum

#### **Arrêté du ministre de l'Environnement et de la Faune en date du 14 juillet 1998**

CONCERNANT le Règlement modifiant le Règlement  
sur la chasse

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 29 juillet 1998,  
130<sup>e</sup> année, numéro 31, page 4467.

À l'article 5 du Règlement modifiant le Règlement  
sur la chasse, il aurait fallu lire, au début du paragra-  
phe 1<sup>o</sup>: «1 cerf de Virginie dans l'une ou l'autre des  
zones...».

30615